

# Il y a 150 ans, occupation prussienne de Chartres

## I. La Reddition (21 octobre 1870-16 mars 1871)

« Les ennemis entrèrent dans la ville ; [...] on put les voir arriver par colonnes serrées de tous les côtés à la fois. »  
(E. Caillot, *Les Prussiens à Chartres*)

### La guerre après la guerre

(4 sept.-21 oct.)

À Paris, après la capitulation de Sedan le 2 septembre et la capture de l'empereur le 3, la République est proclamée le 4. Le Gouvernement de défense nationale poursuit la guerre. En octobre, Gambetta crée une Armée de la Loire pour briser le siège de Paris en coupant les Prussiens de leur ravitaillement entre Seine et Loire.

Pour cela, le grand quartier prussien envoie à Orléans le général Von Der Tann et son 1<sup>er</sup> corps bavarois, le général Wittich et sa 22<sup>e</sup> division d'infanterie prussienne, la 4<sup>e</sup> division de cavalerie du prince Albert de Prusse et l'artillerie bavaroise...

Ils frappent: Artenay le 10, Orléans le 11, Varize et Civry les 14 et 15, Châteaudun les 18 et 19. Le 20, en route vers Chartres, ils rallient Mecklembourg, puis se scindent en deux groupes pour encercler Chartres. Le plus rapide atteint Morancez le matin le 21; plus tard, l'autre prend Luisant.

### Chartres républicaine

Le maire et le préfet ont démissionné le 4 septembre. Le nouveau maire est le pharmacien Jules Delacroix, élu républicain depuis 1848; le nouveau préfet Emile Labiche, avocat et conseiller général républicain d'Auneau. Un ancien capitaine de vaisseau, le colonel Duval, commande la subdivision de Chartres.

### Albert Person, avoué chartrain

Juillet. « Voilà la guerre déclarée: enthousiasme des masses! [...] Foule parcourant les rues en gueulant « A Berlin! »

Août. « Affolement général. Autorisation de créer des corps de francs-tireurs; 15 jours à réunir la Mobile, à constituer la Garde nationale! »

Septembre. « Le matin on lit les affiches annonçant la capitulation de Sedan. Le soir on apprend la proclamation de la République. Patatrac. »

Octobre. « Le capitaine de vaisseau Duval commandait l'état de siège. »



Helmut Karl Bernhard von Moltke, chef du grand état major prussien

### Objectif Chartres (21 octobre)

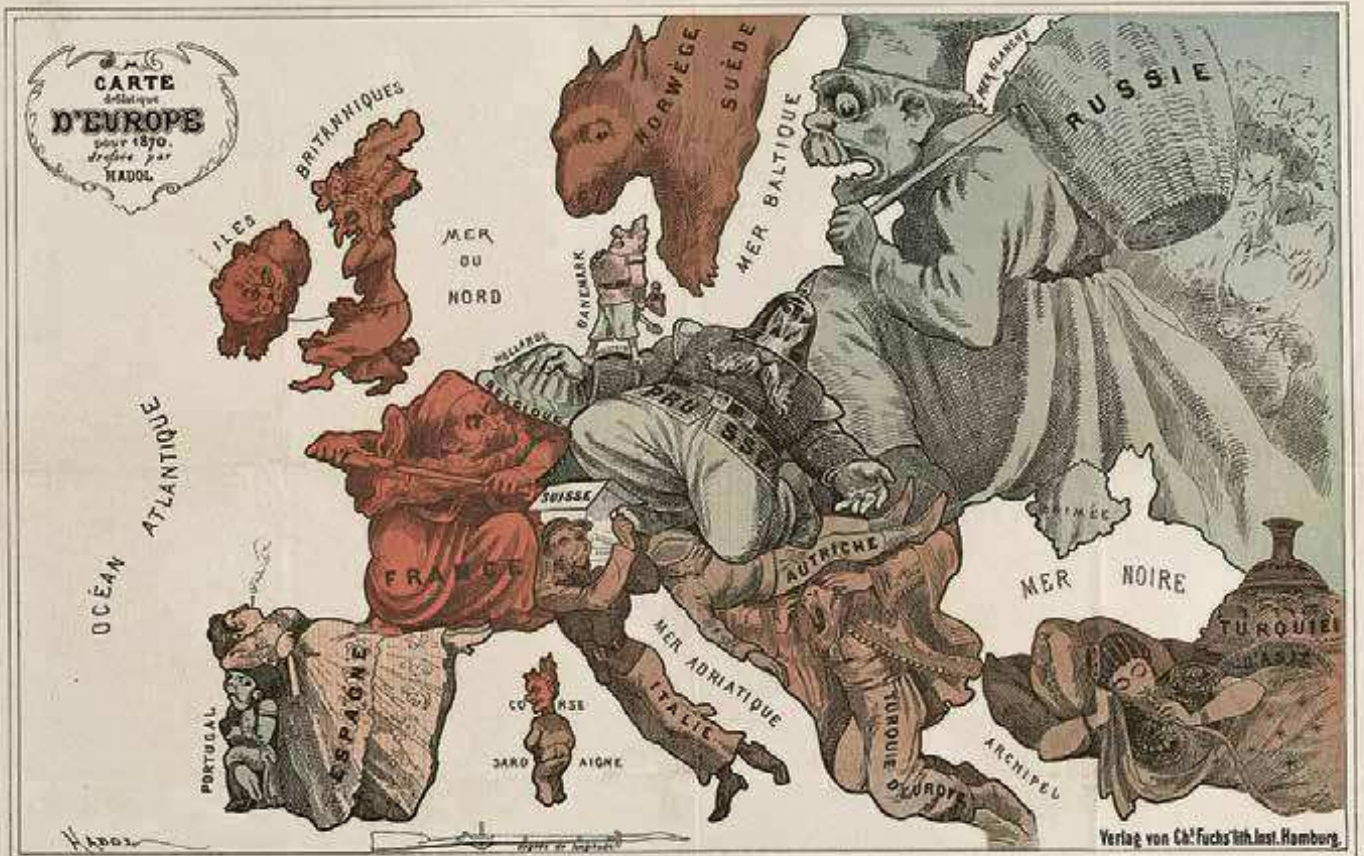
### Forces en présence, d'après le lieutenant Silvy

Forces prussiennes: 13000 hommes (général Von Wittich), 40 pièces de canon, 8000 hommes et 32 pièces dans les villages alentour.

Forces chartraines: 4 bataillons d'Eure-et-Loir, 3 de Lot-et-Garonne, 2 d'Ille-et-Vilaine, 2 compagnies de marins, des francs-tireurs d'Eure-et-Loir,

# KARTE VON EUROPA IM JAHRE 1870

nach einem französischen Holzschnitte.



Exposition France Allemagnes musée armée

Sarthe et Gironde, 3 pièces de canon de 4, celles de la garde nationale de Chartres et des communes voisines: 10 000 hommes.

## Mission parlementaire

Le 19 et le 20, la réflexion sur une possible reddition a fâché le maire, le préfet et le colonel. Le 21, au matin, l'état major prussien installé au presbytère de Morancez envoie le curé soumettre au préfet un projet de reddition, pour sau-

ver Morancez et Chartres du bombardement.

13h, 1<sup>re</sup> navette. Le préfet et le maire ramènent le curé à Morancez (ils essuient des tirs). Ils acceptent la reddition et repartent avec le texte du porte-parole du général en chef, et le rapporteront à 14h30 signé par le colonel Duval.

14h30, 2<sup>e</sup> navette. Ce qu'ils font: Duval a vu s'effondrer ses bataillons. Une convention est signée, un check-point est fixé aux Trois-Ponts: les troupes prussiennes le franchiront à 16 h 30. Le maire reste

en otage.

16h30. Le maire est conduit aux Trois Ponts et revient seul à la mairie, occupée.

## Regards croisés

### La convention, préfet, 21 octobre 1870, 4 h du soir

« Aux habitants de Chartres, nous avons à vous transmettre une nouvelle douloureuse. La ville de Chartres, investie par une armée entière, a dû être évacuée à la suite de la





General v. Wittich.

| General von Wittich

convention dont voici l'analyse: Les troupes mobiles régulières et irrégulières pourront évacuer Chartres librement. L'armée prussienne n'occupera la ville qu'à 4 heures et demie. La ville de Chartres ne sera soumise à aucune contribution de guerre en argent. Toutes les réquisitions nécessaires à l'armée allemande auront lieu par l'intervention de la municipalité. Les propriétés privées et les personnes seront respectées. L'autorité municipale continuera à fonctionner librement. – [...] À partir d'aujourd'hui, l'administration préfectorale est transférée à Nogent-le-Rotrou. »

## Corps du général von der Tann

« L'exemple n'est pas resté sans influence. À Chartres aussi on s'était préparé à se défendre. Lorsqu'on connut les circons-

tances toutes récentes relatives à la chute de Châteaudun, le maire en offrit les clefs, – certainement pas au désavantage de la ville. [...]

Le prince Albert de Prusse et le général von Wittich se trouvaient à la tête des troupes. Le général de la division disposa les opérations contre Chartres de manière que toute l'artillerie formait un demi-cercle au sud-est de Chartres, l'aile gauche appuyée au Coudray. Une batterie bavaroise de 12 servait de réserve.

Au moment où les canons se rangeaient, un prêtre, le curé de Morançez, se présenta au général von Wittich et s'offrit à se rendre à Chartres, pour dispo-

ser la municipalité à une capitulation. Le général y consentit à la condition que le préfet, le maire et plusieurs notables de Chartres viendraient à Morançez, et que le dernier délai pour un arrangement favorable ne dépasserait pas une heure de l'après-midi. [...]

On considéra que le bombardement serait accompagné de pertes irréparables, et qu'en premier lieu il serait impossible de préserver la célèbre cathédrale, à cause de sa position sur une hauteur. [...]

Il fut surtout inscrit dans la capitulation que tous les négociants de Chartres tiendraient leurs boutiques et leurs magasins ouverts; moyennant quoi le



| Général Ludwig von der Tann





Le siège de Sedan

*général engageait sa parole que la ville n'aurait à supporter aucune réquisition violente.»*

## Rapport du curé de Morancez

*« À 9 heures, une douzaine de cavaliers allemands, entrés deux à deux dans le village, se rangeaient en fer à cheval devant la mairie. Bientôt, une quinzaine de hussards précédés d'un colonel (Heiduck) s'arrêta devant le portail de l'église et, s'adressant à Monsieur le curé de Morancez: – Bonjour M. le curé, je suis un*

*colonel prussien, pouvez-vous me dire comment se nomme ce pays? – Je l'ignore. D'un ton impérieux: – Vous devez le savoir. – En guerre on ne doit rien savoir. Du reste, voici M. le Maire qui a un caractère officiel pour vous répondre. [...] Le colonel bleu s'adressant de nouveau à M. le curé: – M. le curé, voulez-vous sauver votre pays? – Si je le peux avec honneur, oui.*

*– Il faudrait venir voir le général au haut de la côte, vous entendre avec lui et aller jusqu'à Chartres demander aux autorités si la Ville se défend et fait résistance.– »*

## Von der Tann

*«Les troupes prussiennes entrèrent à Chartres musique en tête [...], les habitants rassemblés en grand nombre se tinrent parfaitement tranquilles.»*

### ► Juliette Clément,

Directrice de Publication de la Société archéologique d'Eure-et-Loir  
Sources et clichés: AMChartres, AD 28, ADiocésaines, fonds SAEL, BMC.  
A suivre: II. « Occupants et occupés, 6 mois au jour le jour ».